

Pionnières du féminisme et du syndicalisme : Léa Roback et Madeleine Parent

Dossier thématique réalisé par la Cinémathèque québécoise, en collaboration avec le RéQEF, 2023.

Ces transcriptions sont tirées des chutes de tournage du film *Madeleine Parent, tisserande de solidarité* (2002), réalisé par Sophie Bissonnette.

L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT AUTONOME DES FEMMES AU CANADA (1970-1973)

La Commission Bird et la conférence *Strategy for Change* (1970-1972)

Sophie Bissonnette : J'aimerais ça que vous nous parliez de quelque chose, je pense qui est moins connu au Québec, c'est le rôle que vous avez joué avant la création du NAC, ou du comité d'action canadien et suite à la commission Bird, le rôle que vous avez joué pour mettre de l'avant un mouvement féministe autonome et amener les préoccupations des ouvrières et des femmes, des travailleuses, à l'intérieur du mouvement féministe.

Madeleine Parent : C'est en 1967, suite à une série de représentations des groupes de femmes au gouvernement Lester Pearson sur les droits des femmes et sur la nécessité d'étudier la question très sérieusement et de nommer une commission d'enquête. Lester Pearson a finalement nommé ce qu'on a appelé la Commission Bird. Florence Bird en étant la présidente et Monique Bégin, justement, la secrétaire. Le comité a travaillé très fort. Elles ont fait une tournée partout au pays, y compris dans les territoires du Nord, et elles ont reçu beaucoup de correspondances aussi, avec énormément de suggestions. Elles ont fait un rapport qui était pour les temps, et pour la situation des femmes au pays à ce temps-là, un rapport important. Ça a été publié par le gouvernement en 1970. Ça fait pas mal de bruit pour quelques semaines et ensuite ça a été oublié. Alors il y avait un comité de femmes, surtout en Ontario, mais appuyé par d'autres, c'était des femmes professionnelles elles-mêmes ou des épouses de professionnels, enfin, il n'y avait pas d'ouvrières là-dedans. Mais ce groupe de femmes, comme ç'avait été la coutume dans le passé avec des femmes un peu favorisées, a demandé au gouvernement de permettre et de payer pour la convocation d'une conférence des femmes, où on discuterait du rapport de la commission d'enquête royale et où on proposerait au gouvernement certaines priorités dans les recommandations qu'ils avaient faites. Et elles ont jugé que si elles demandaient simplement une conférence des femmes que ça ferait un peu peur au gouvernement, mais si c'était à base des recommandations de la Commission royale d'enquête, peut-être qu'avec beaucoup de pression, elles réussiraient. Finalement, avec beaucoup de pression et des promesses publiques de Laura Sabia, qui était la présidente, que si le gouvernement n'agissait pas et nous étions rendus à Pierre Elliott Trudeau à ce moment-là, qu'il y aurait un million de femmes sur la colline parlementaire. Et elle a dit par après « S'il m'avait pris au mot, je ne sais pas ce que j'aurais fait ! ». Mais enfin, ç'a été la menace et il y avait beaucoup de femmes qui insistaient. Alors, la conférence a été convoquée pour le printemps de 1972 à l'hôtel King Edward à Toronto dans le temps, qui est beaucoup changé maintenant. C'est un hôtel plus chic que c'était dans le temps. Et le gouvernement payait pour les repas, pour

aussi transporter deux femmes de chaque province et des territoires et des... certaines autres dépenses absolument nécessaires. La conférence a commencé par un banquet le vendredi soir. Le samedi, toute la journée, il y a eu des ateliers, un souper communautaire le samedi soir et le dimanche avant-midi, jusqu'à 1h, 2 h, c'était la session plénière où on prenait les rapports des ateliers et là on en débattait, puis on votait dessus. Puis c'était l'assemblée décisionnelle.

Elles avaient invité Pierre Elliott Trudeau à aller. Naturellement, il n'est pas allé. Elles avaient invité John Monroe, qui était un des ministres concernés dans le temps, et il est pas allé. Et il y a un autre ministre dont je me rappelle pas le nom et on leur a dit, au comité, de la part du gouvernement, « Vous aurez Florence Bird ». Bon... Et elle aura « top billing » pour l'ouverture de la conférence.

SB : Qui était donc la présidente de la...

MP : ... de la Commission royale d'enquête. C'est-à-dire que les politiciens, les ministres eux-mêmes voulaient pas s'engager là-dedans à ce stage-là.

SB : Et comment... qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser, à vouloir aller à cette conférence?

MP : Et bien moi j'ai j'y ai pensé beaucoup. J'en ai parlé avec quelques-unes de nos femmes militantes dans les locaux et j'ai décidé que c'était très important que les ouvrières aient une voix à cette conférence. Que c'était pas assez, que des femmes professionnelles, des femmes favorisées, soient les porte-parole en toutes choses et que nous devions y être. J'avais quatre compagnes jeunes qui travaillaient avec nous comme volontaires payées par le gouvernement. Je pense que c'était Company of Young Canadians, ou quelque chose comme ça, où le gouvernement payait des jeunes pour être actifs dans le travail communautaire. Comme de raison, il fallait qu'il donne des rapports de ce qui se passait et ça avait une utilité pour l'information du gouvernement. Mais celles-ci étaient sincères. Et j'ai dit : « Moi, j'y vais. Est-ce que vous aimeriez venir ? J'aimerais qu'au moins une aille avec moi ». Alors, « Ah, c'est des femmes âgées, c'est des femmes... On connaît leur programme, on connaît... Ça c'est pas assez militant pour nous ». Mais Laurel Ritchie a dit : « Oui, je vais y aller avec toi ».

L'influence de Madeleine dans la création d'un organisme autonome des femmes (1972)

Madeleine Parent : Je me suis trouvée sur le panel avec Florence Bird et Thérèse Casgrain étaient sur le panel puis il y avait deux autres personnes d'ailleurs. Et Florence Bird, dans son allocution, a parlé de la recommandation de la commission royale d'enquête, au gouvernement, comme quoi le gouvernement nommerait un comité consultatif sur le statut de la femme que le gouvernement lui-même nommerait. Et qui donnerait des conseils au gouvernement et veillerait à avoir l'oreille à ce qui se passait chez les femmes. Elle insistait que c'était la priorité des demandes. Il fallait y réfléchir parce qu'il y avait beaucoup, beaucoup de recommandations et qu'elle donne une si grande importance à celles-là en particulier. Le lendemain, il y avait des ateliers partout et autant que je sache, dans tous les ateliers sauf le mien, la recommandation a été qu'on demande au gouvernement un comité consultatif. Je sais pas si j'y ai mis une forte opposition dans l'atelier, je m'en rappelle plus. Il faut dire que, à la conférence, il y avait beaucoup, beaucoup de femmes du gouvernement fédéral qui étaient là comme conseillères, qui étaient là comme participantes, et elles étaient partout. On pouvait dire que le gouvernement avait des yeux et des oreilles dans tous les

coins à ce stage-là. Et à y penser, j'ai discuté... Yvette Rousseau, qui a été sénateur plus tard et qui est morte maintenant, dirigeait à la Délégation du Québec. Elle avait été vice-présidente des syndicats catholiques dans une période où les syndicats changeaient beaucoup et faisaient beaucoup de progrès. Et comme dirigeante de la Délégation du Québec, elle avait été invitée à un vins et fromages de madame Paltiel, qui dirigeait l'équipe des femmes du gouvernement à la conférence. Et elle m'avait dit : « Attends-moi, quand je sortirai, j'en saurai plus long ». Alors, Frieda Paltiel a insisté auprès de toutes les dirigeantes de délégation qu'il fallait à tout prix demander au gouvernement de nommer un comité consultatif. Et là...

Sophie Bissonnette : Donc, on en était...Yvette Rousseau vous avait dit de l'attendre, qu'elle vous donnerait plus d'informations.

MP : Quand Yvette est sortie de la rencontre avec Mme Paltiel, elle dit « C'est ça, elles s'appuient particulièrement sur le fait que nous devons demander que le gouvernement nomme un conseil consultatif. C'est ce qui les intéresse au plus haut point ». Alors j'ai dit : « Bien, c'est pas un bon signe, si c'est comme ça. Il va falloir faire du travail ». Parce que c'était évident que la conférence, du point de vue participation, était un succès. Il y avait plusieurs centaines de personnes et le dimanche matin, pour la session principale, la plénière, il y avait des gens de 500 personnes de présentes. Alors, c'était beaucoup plus que ce que le gouvernement avait pensé arriverait. Il y avait un intérêt énorme et ça... c'était venu de toutes les parties du pays.

Alors, j'en ai discuté avec ma compagne Laurel. Laura Sabia m'avait dit, le premier soir, le vendredi soir, après le banquet, elle dit : « Qu'est-ce que tu penses de la recommandation de la présidente du comité royal d'enquête? ». Et j'ai dit : « Je ne suis pas certaine, ça m'inquiète, mais je vais essayer d'y penser aussi sérieusement que possible ». Mais après avoir vu ce qui s'est passé le samedi et ce qui s'était passé avec Mme Paltiel et les directrices, j'étais convaincue que c'était le temps ou jamais de profiter de notre présence là pour former un mouvement autonome des femmes. Alors Laurel et moi, on est allé chercher Kay MacPherson, qui était de celles qui avaient participé à tous ces comités de femmes, qui faisait du lobbying auprès du gouvernement. On lui a dit qu'on croyait que c'était le temps de former un mouvement. Et est-ce qu'elle viendrait avec nous parler à Laura Sabia tout de suite ? « Oui, d'accord ». Alors, nous sommes allées toutes les trois rencontrer Laura et dire : « Je pense que l'important c'est de profiter de notre présence ici et de former un mouvement autonome ». Elle dit : « Bon ». Elle était plutôt d'accord, pas certaine. Elle voulait tâter le pouls un peu, savoir ce qui se passait. Et puis elle me dit : « Ah! Yvette Rousseau est là, avec son groupe du Québec. Allons-y tout de suite, toi et moi ». Alors je suis allée avec elle et puis on leur dit ce qu'on pensait. Et là, la délégation d'Yvette était partagée en deux. Il y avait un groupe qui voulait qu'on observe la proposition du gouvernement et qu'on l'appuie. Et l'autre groupe était plutôt en faveur de notre proposition, de former un mouvement autonome. Alors, Laurel et moi, on a travaillé une bonne partie de la nuit à parler à des femmes, discuter, convaincre. Et elles étaient presque toutes sorties de ces réunions d'atelier où elle avait recommandé de proposer au gouvernement un conseil consultatif. Mais on a eu de bonnes discussions puis on est allés au..., ce qu'ils appelaient *The Radical Caucus*. C'était un caucus de femmes, jeunes, surtout. Et elles étaient... il déjà tard, 11h au moins, Et pauvre Kay MacPherson, après avoir attendu un bout de temps, elle dit « Well, I'm going to bed ». J'ai dit « That's ok ». Nous sommes restées Laurel et moi.

Je ne sais pas à quelle heure elles ont bien voulu nous entendre, mais en général, elles étaient contre les femmes qui dirigeaient le groupe. Et il fallait savoir est-ce qu'on allait les déloger ou non ? Et les demandes du Radical Caucus c'était surtout l'avortement

thérapeutique gratuit sur demande et des garderies gratuites. Alors elles étaient bien fatiguées quand elles ont finalement consenti à nous.... Je pense qu'elles étaient plutôt fatiguées qu'anxieuses de nous entendre, mais ça, ç'a avait pas d'importance. Et là, je leur ai expliqué que c'était l'occasion, comme on en a jamais eu une, de former un mouvement autonome et que ce n'était pas le temps de se battre contre les femmes des professionnels. Qu'il fallait s'organiser pour confronter le gouvernement comme il fallait, sur les demandes des femmes. Et si les autres femmes voulaient aller avec nous, tant mieux. Et le temps s'occuperait du reste. Mais qu'on devait demain, ne pas demander un conseil consultatif nommé par le gouvernement. Parce que qui est-ce que ce serait? Nous autres on ferait des recommandations, puis le gouvernement choisirait, puis on n'aurait rien à la fin. Alors qu'avec tout ce monde qu'on avait, c'était le temps de former un mouvement. Alors, après la discussion et la réflexion, elles ont été d'accord. Et moi, j'ai recommandé que, au débat, puisqu'il y avait tellement de monde et que la plupart des gens on ne les connaissait même pas, qu'on ne devait pas perdre de nos énergies sur des questions qui nous placeraient dans une minorité. Allons au but qui est de former un mouvement des femmes. Alors il y a eu beaucoup de questions qui sont posées. Ayons ce mouvement. Ayons notre autonomie. Et on fera les débats après et on développera. On a un commencement de programme d'ailleurs dans certaines recommandations de la commission royale d'enquête.

Alors, ça a été très intéressant. Le lendemain matin, on avait 500 personnes. Et le *Steering Committee* de Laura Sabia et ses collègues, est venu faire son rapport. Et celle qui faisait le rapport a dit : « Bien, hier, aux ateliers, il y a eu presque unanimité sur une demande, mais il semble que ça a beaucoup changé au cours de la nuit. Et nous avons une autre question devant nous plutôt ». Alors là, le débat a commencé. Et moi j'ai insisté... je suis parti tout de suite sur la question : c'était l'occasion, comme on en a jamais eu de former notre mouvement autonome, de prendre l'initiative tout de suite. Alors il y a eu un groupe de femmes du gouvernement qui se sont opposées, c'était pas le temps, il fallait nommer... appuyer l'idée d'un comité consultatif, et le reste, et le reste. Et j'ai... je me suis rendu compte que d'autres femmes qui n'avaient rien dit ont trouvé que l'idée était bonne. Et j'ai su par après qu'il y en a qui pensaient, qui rêvaient à former un mouvement. Mais qui n'osaient pas en parler. Et elles se sont ralliées. Le débat a duré... ç'a été le principal débat le lendemain avant-midi. Et les femmes du gouvernement, non seulement l'équipe qui venait du gouvernement qui était payé pour ça, mais aussi des femmes du Parti libéral, ici et là, qui s'en sont mêlées. Et il faut dire aussi une femme du mouvement syndical qui était là simplement pour m'opposer. Quoi que je dise, elle allait m'opposer. Et elle s'est rangée du côté des femmes du gouvernement contre l'idée d'un mouvement autonome des femmes. Mais le débat a été si vigoureux et à mesure que des gens soulevaient des objections et qu'on y répondait, les femmes se rendaient compte comme ça avait du bon sens... Par exemple, un des arguments des femmes du gouvernement et de leurs alliés, c'était : « Il nous faut un groupe qui est responsable au gouvernement fédéral ». Puis j'ai dit : « Pourquoi? C'est tous des hommes ! Il nous faut un mouvement qui est responsable aux femmes du Canada ». Et... en tout cas, ça a continué longtemps, ça a été très fort. Et la majorité ont voté pour nous et ça a été la décision majeure.

Les revendications féministes et la fondation du Comité canadien d'action sur le statut de la femme (CCA/NAC) (1973)

Madeleine Parent : Ensuite, il y avait d'autres demandes qu'on a adoptées, qui avaient été discutées dans les ateliers. Par exemple, la recommandation de la Commission royale d'enquête au gouvernement de passer une loi sur l'équité salariale, qu'on appelait « salaire

égal pour un travail d'égale valeur ». Et ça voulait dire que c'était plus « salaire égal pour un travail égal », comme on l'avait eu depuis longtemps, selon une décision de bien avant la guerre de l'Organisation internationale du Travail, qui maintenant était associée aux Nations Unies. Mais que si une femme faisait un travail, disons dans un ghetto d'emploi, disons comme dactylo, on pouvait, dans la même entreprise, comparer la valeur de son travail aux titres de compétences, d'efforts, de conditions de travail, et de responsabilité, à un autre travail d'homme. Par exemple, un homme qui s'occupait d'un terrain de stationnement. Alors qu'elle, il lui était requis certaines compétences et certains efforts, elle subissait des interruptions, et le reste, et lui, il lui était acquis pas plus de compétences, mais une compétence en additionnant *tout*, de valeur égale. Et qu'il fallait insister que c'était une des principales demandes. Une autre, c'était d'appuyer la demande des garderies. Peut-être pas exactement comme les jeunes l'avaient demandé. Moi je les aurais appuyés. Mais... je me rappelle pas là, il y a eu peut-être des nuances, mais c'était la demande en faveur de garderies subventionnées par le gouvernement. La question du droit à l'avortement thérapeutique. Et encore, les jeunes voulaient libre et gratuit. Ça a été nuancé un peu, mais le principe de l'avortement thérapeutique a été appuyé et voté.

D'autres droits des femmes en justice devant les cours, droit de propriété, droit d'être libre, de parler pour elles-mêmes, et le reste, ça, ça a été appuyé. Et il y a eu une demande très forte qui avait été discutée et proposée par une autochtone, de Kahnawake, une Iroquoise, Mary Two-Axe-Earley, qui avait décrit la condition des femmes autochtones, qui avait épousé un homme qui n'était pas un autochtone statué. Il pouvait être un Blanc ou un immigrant ou même un autochtone, qui n'avait pas le statut d'autochtone en loi et que, selon la Loi sur les autochtones, qui avait été pensée au siècle précédent sur... sous John A. Macdonald, par un parlement d'hommes uniquement, non autochtones, où les autochtones n'avaient pas eu la chance d'avoir voix au chapitre. Dans cette loi, il était dit qu'une femme qui épousait un homme non statué comme autochtone, perdait tous ses droits. Et qu'elle... si sa réserve ne voulait pas d'elle, qu'ils avaient parfaitement le droit de l'expulser. Et elle a dit : « Imaginez dans ma réserve où je suis née et où j'ai été élevée, ils ont un cimetière pour les chiens. Puis une femme comme moi, on ne peut pas être enterrées dans un cimetière à Kahnawake. Et je demande votre appui ». Alors c'est Lynn McDonald, qui s'est levée pour dire : « Oui, c'est dans les recommandations et ça devrait être une de nos priorités ». Et les gens ont accepté. Il faut dire que Mary Two-Axe-Earley a été très éloquente et ç'a été compris. Ç'a été une grande révélation pour bon nombre de femmes qui suivaient pas ces choses, mais ça a été accepté comme une de nos priorités.

Sophie Bissonnette : Donc, à l'issue de cette conférence, qu'est-ce qui a été créé, Madeleine?

MP : Là, le comité... D'abord, d'autres demandes étaient basées sur la Déclaration universelle des droits de la personne, qui avait été adoptée en 48, après la Deuxième Grande Guerre. Et il faut dire que le professeur Humphrey, John Humphrey, de l'Université McGill, qui avait été aux Nations-Unies et un des principaux auteurs de la Déclaration universelle, avec l'appui de madame Roosevelt – qui était bien plus avancée dans ses idées que son mari Franklin, mais qui a réussi quand même à l'influencer dans le bon sens à certains moments – que Humphrey avait été membre de la Commission royale d'enquête Bird. Alors on avait l'avantage de ses recommandations sur son expertise sur la Déclaration universelle, ce qui a aidé à ajouter à la qualité des recommandations de la Commission Bird. En tout cas, après ça, le comité, Laura Sabia et les autres, avait mandat de préparer un congrès de fondation, ce qui a été fait l'année suivante en 73, et ça continué après. Et c'était une coalition des groupes de femmes. On n'est pas membres individuels, on peut être « supporteurs » individuels, moyennant un certain paiement au mois ou à l'année, mais les

groupes de femmes seulement sont membres. Et c'était la première fois... on avait The Canadian Federation of Women, qui avait été formée il y a bien des années, qui faisait certaines demandes, mais qui n'était pas même au diapason de la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme. Et c'était notre groupe qui a pris les devants sur les demandes. Et le gouvernement cherchait toujours à nommer ce comité, ce conseil consultatif quand même. Alors, John Monroe nous a supplié de le former. Silence. Alors, ils ont finalement eu une demande, justement, si je me rappelle, de la Canadian Confederation of Women, qui ont fait une demande d'un comité consultatif. Et le gouvernement a dit : « Ah oui, c'est ça que vous voulez ? ». « Oui, certainement ! ». Puis ils l'ont nommé quand même.

Mais ils ont été obligés quand même de nommer quelques-unes de nos femmes. Moi, j'ai été demandée et au fait, ils avaient une femme très bien qui organisait du côté du gouvernement – à part des autres qui suivaient simplement les ordres – celle-là prenait beaucoup d'initiative et c'est elle qui a fait la liste des candidates. Et c'était évident, plusieurs des femmes m'ont dit : « Écoute, on développe notre mouvement comme on a décidé. Mais ils vont nommer un comité et moi, j'ai le goût de me présenter, moi j'ai le goût de me présenter ... ». Si elles étaient assez engagées du bon côté, je leur disais « Bien allez-y ! ». Puis vous comprenez que les autres venaient pas me voir ! Et cette femme du gouvernement a insisté pour que j'en sois. J'ai dit : « Non ». « But you've got to accept ! ». J'ai dit « Non ! ». Finalement, j'ai dit : « Look, I just want to be free, that's all ». Alors, c'est la dernière fois qu'elle m'a demandé, elle a compris. Et elle-même a été... a subi des injustices du gouvernement parce qu'elle était trop sympathique aux demandes des femmes. Puis ils l'ont remplacée par une autre.

SB : Et le groupe... donc ce mouvement que vous avez formé, cette coalition, comment elle s'est appelée ?

MP : The National Action Committee on the Status of Women. C'est bien long, mais c'était pour nous identifier, à ce stage-là, avec la Commission royale... les recommandations de la Commission royale d'enquête. Alors en français c'était un nom à coucher dehors ! Du Comité canadien d'action sur le statut de la femme. Et je dis toujours qu'il faut changer ce nom-là puis le simplifier, mais il faudrait que quelqu'un s'en occupe sérieusement.

SB : D'où était venue votre conviction de la nécessité d'un mouvement autonome des femmes ? On était au tout début des années 70. Il y avait quelques groupes, comme le Comité de lutte pour l'avortement, quelques groupes qui avaient commencé, le Front de libération des femmes. Et vous, vous aviez œuvré jusqu'à maintenant à l'intérieur du mouvement syndical. D'où est venue cette conviction qu'il fallait qu'il y ait un mouvement autonome ?

MP : Oui, bien. D'abord, dans le mouvement syndical, je me rendais compte que les femmes devaient être mêlées au mouvement des femmes et je trouvais que les groupes que nous avions de féministes, dont beaucoup étaient très sincères, étaient quand même très bourgeois. Et que les femmes ouvrières n'y étaient pas, tout simplement, et qu'il fallait une coalition où les ouvrières trouvent leur place. Et il y avait toute la jeune génération – on était en 72 – qui avait d'autres demandes. Ici, c'était la Révolution tranquille, le mouvement des jeunes femmes, la bataille pour l'avortement thérapeutique, même le front commun des syndicats et les femmes qui étaient entrées dans les services de santé, dans les services d'éducation, réformés et complétés. Il y avait beaucoup de femmes et je me disais « C'est le temps avec la Commission royale d'enquête et ses recommandations qui marquent une étape ». Et aussi, je croyais que simplement d'essayer, de la part des jeunes femmes, de mettre de côté les femmes professionnelles, ça ne donnerait rien de bon. Qu'elles avaient fait un travail, elles avaient une certaine influence et elles étaient encore des féministes et qu'il fallait amener tout ça ensemble dans une coalition et que c'était l'occasion de le faire. À

mon sens, c'était le temps, surtout avec des recommandations d'une commission d'enquête, imparfaite, si on veut, mais bien supérieure à tout ce qu'on avait eu de la part du gouvernement. Et deuxièmement, pour empêcher qu'il y ait des divisions entre les générations et les groupes de femmes. Et troisièmement, de ma part, pour que les femmes dans les syndicats s'impliquent dans le mouvement des femmes. On n'avait jamais eu une occasion aussi bonne.

L'équité salariale et l'égalité économique des femmes (années 1970)

Madeleine Parent : Étant donné que j'avais parlé sur la question « du salaire égal pour un travail d'égale valeur » à la conférence et que ç'avait été l'objet d'un débat, mais ça avait été appuyé, j'ai été invitée à plusieurs endroits pour aller leur parler de cette demande-là. À Toronto, dans des collèges, dans plusieurs régions, à Winnipeg, à Vancouver. À... en tout cas, bien, bien des endroits. Et avec la publicité que ça apportait, toutes les nuances de la demande, et l'intérêt a grandi. Et les femmes ont aidé beaucoup à ce que finalement le gouvernement adopte en loi une proposition comme celle-là. Au fait, ç'a été beaucoup plus tard qu'il y a eu un paragraphe dans la Loi sur les droits de la personne. Et le premier gouvernement... Ça avait toujours été un mystère pour moi, au Canada qui a inscrit dans une loi des droits de la personne, la demande pour « un salaire égal, pour un travail d'égale valeur », c'était le gouvernement du Québec sous Bourassa en 75. Et j'ai découvert ce que je pense être la réponse seulement récemment. Raymond Boyer, qui était un scientifique, qui avait été interné dans la guerre froide, qui en est sorti et qui est devenu criminologiste à la suite, et était un des directeurs de la nouvelle Ligue des droits de la personne à ce temps-là. Alors, je pense bien que si la Ligue des droits et libertés – je ne me rappelle pas le nom exact qu'elle portait à ce moment-là – qui a instigué, et réussi, à ce que le gouvernement Bourassa inclut cette clause. Mais comme on sait, le gouvernement Bourassa n'y a pas mis de dents, et malheureusement pas beaucoup plus par le PQ. Alors, c'est une question encore bien controversée. On accepte le principe partout. Mais comment l'exécuter ? On refuse de prendre les moyens pour le faire.

Le fédéral, quand Trudeau a fait la Charte des droits de la personne et a remanié la Constitution, ils avaient aussi une clause par rapport à la Commission des droits de la Personne qui acceptait le principe. Mais c'est pas plus fort quant à l'exécution. Ce qui veut dire que beaucoup de syndicats, et surtout dans le secteur public aussi dans le secteur privé, sont accrochés encore par une gérance, une administration publique, qui devrait admettre le principe, puisque cette administration a accepté, mais qui leur le refuse. Et moi j'ai jamais été surprise parce que l'infériorité de la femme vient, en partie du fait... en grande partie en fait, à cause du fait qu'elle ait le *cheap labour* sur le marché du travail, qu'on la confine à des emplois qui payent mal, qui les font travailler fort et qui ne leur donne pas la valeur. Et quand vous aurez l'égalité économique de la femme, il y a bien les choses qui vont changer dans notre société. Surtout les profits du patronat qui vont être obligés d'en partager un peu plus avec les femmes. Mais aujourd'hui, les femmes, dans le secteur public par exemple, qui réclament un salaire égal pour un travail d'égale valeur, qui ont une offre qui n'est pas suffisante encore du gouvernement, sont en train de subventionner une partie de l'économie et en même temps de servir comme concurrentes aux hommes dans l'économie. Il y a beaucoup d'hommes qui ne comprennent pas ça, mais ils devraient le comprendre.

Au 19^e siècle, à Montréal, il y avait un atelier de vêtements pour hommes où c'était rien que des hommes. Et à un moment donné, le patron a découvert qu'il pouvait exploiter les femmes. Alors il a embauché des femmes et les hommes ont fait la grève au lieu d'associer

les femmes à eux et de réclamer le même salaire pour elles, ils ont dit « elles ont pas le droit d'être ici ». Bien ils ont perdu leur grève. Et dans un sens ou dans l'autre, on répète l'erreur encore. Mais quand nous aurons l'égalité économique, nous aurons fait un énorme progrès. Et nous essayons toujours d'égaliser les conditions sociales des femmes aussi, pour que la responsabilité de faire des enfants ne tombe pas seulement sur son dos, parce qu'il y va de la survivance de la nation, mais soit partagée avec les hommes et avec les pouvoirs publics aussi. Et c'est pour ça qu'on parle de garderies, d'éducation universelle, de bien des choses, de congé de maternité et tout. Mais je trouve que c'est à la racine.

Et avec ça vient la question de lutter pour un salaire minimum plus élevé parce que c'est les femmes encore et les jeunes qui se trouvent au bas de l'échelle salariale, surtout là où il n'y a pas de syndicats. Et si on veut obtenir l'équité salariale, il ne faut pas qu'il y ait une si grande marge entre le salaire... le minimum et ce qui est payé pour un certain travail. Il y a une autre chose aussi qu'on a combattu, puis on l'a perdue. C'est que après la Deuxième Grande Guerre, et quelques années après, il s'est dessiné un mouvement où quand il y avait des augmentations salariales, on donnait ça au pourcentage alors que nous, nous avons toujours préconisé une augmentation salariale uniforme. Mais quand c'est au pourcentage, le mécanicien qui gagne, disons pour ces temps-là, 5 \$ de l'heure et qui a 10%, a 50 cennes. Et l'opératrice qui gagne 2,50\$ l'heure, et qui a 10%, a 25 cennes. Alors l'écart grandit toujours et la possibilité d'arriver à l'équité salariale et de sortir les femmes de leur ghetto de travail est toujours... s'éloigne toujours. Et malheureusement, les élites, beaucoup des chefs syndicaux ont simplement accepté parce que le patronat insiste tellement.

Et pendant que j'y suis qu'il y a une autre question, on parle des... de la clause « orphelin » des conventions collectives. Les jeunes sont contre la clause « orphelin ». Il s'agit d'une clause par laquelle quand une convention collective nouvelle est signée, il peut y avoir une augmentation salariale, toujours à pourcentage uniforme, sauf que il y a une double échelle. Et les nouveaux employés ont un taux moins élevé et même après l'apprentissage et toutes les péripéties qu'ils doivent suivre, ils restent à un taux moins élevé. Et cette injustice s'applique non seulement aux jeunes qui entrent sur le marché du travail, mais aux immigrants et aux immigrantes qui arrivent au pays, qui auraient la clause « orphelin » si elle continue de se propager et aussi aux mères qui auraient quitté leur emploi pendant deux ans... trois ans, enfin pour plus longtemps que leur permet une clause de maternité et qui reviennent « nouvelles », alors c'est une grande injustice. Et moi je suis avec les jeunes pour appuyer la demande qu'on rende illégale la clause « orphelin » parce qu'elle est en train de se répandre. Et malheureusement, la FTQ, par exemple, est contre le projet de rendre illégale la clause « orphelin ».